



## Société Pédagogique Valaisanne

---

Uvrier, le 2 mai 2013

Monsieur  
**Fabio Di Giacomo**  
Adjoint à la Direction à la HEP-VS  
Av. du Simplon 13  
**1890 Saint-Maurice**

### Rémunération stage 301

Monsieur l'Adjoint à la Direction,

La Commission des Praticiens Formateurs de la SPVal a bien reçu votre message du 13 février 2013 et vous en remercie.

Le stage 301 dans sa configuration de l'automne 2012 a apporté un certain lot de nouveautés : toutes n'ont pas reçu un accueil chaleureux du côté de la commission. La mise en place de ce stage a été complexe pour les PF concernés. Par la suite, nous apprenions de plus que la promesse d'une rémunération en conséquence ne pourrait être tenue.

Malgré le fait que nous comprenions votre malaise face à cette situation inconfortable, la Commission des Praticiens Formateurs est déçue par le désaveu que vous avez subi sur ce point précis.

Soucieuse de maintenir un partenariat efficace sur les dossiers futurs, elle a fait le choix de ne pas s'en offusquer davantage.

Cependant, durant les assemblées de districts, elle suggérera aux PF d'accepter ou non un éventuel futur stage 301 solo-carré en connaissance de cause.

Confiants dans le fait que ce genre d'incident ne se reproduira plus et que notre collaboration s'en retrouvera renforcée, nous vous transmettons, Monsieur l'Adjoint à la Direction, nos respectueuses salutations.

Pour la Commission des Praticiens Formateurs

Didier Jacquier  
Président

Anne-Marie Mesiano  
Administratrice